

Le 18 juin 2020

Crédit photo Biernacki/Région Normandie

**Deuxième phase de la concertation régionale agricole :**

**Les agriculteurs normands ont la parole !**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Clotilde Eudier, Vice-présidente en charge de l’agriculture, de la pêche et de la forêt, et Sebastien Windsor, Président de la Chambre Régionale d’Agriculture de Normandie, ont visité aujourd’hui la Ferme Potiron et Cie, exploitation soutenue par la Région. Lors de cette visite, le Président de Région a annoncé le lancement de la deuxième phase de la concertation régionale agricole pour la programmation des fonds européens 2021-2027 en Normandie, initiée par la Région en 2019.**

Pour la période 2021‐2027, la Région Normandie va gérer une partie des aides européennes au titre du Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER)*,* relevant de la Politique agricole commune.

Dans le cadre de la deuxième phase de la concertation régionale, et pour que les besoins de l'agriculture normande soient pris en compte, la Région invite, via un questionnaire en ligne, les agriculteurs et professionnels du secteur, à donner leur avis sur le volet régional de la PAC à venir.

Une grande concertation régionale agricole a en effet été lancée fin 2019 par la Région, en coopération avec l’Etat, et les acteurs agricoles. Son but était d’établir un diagnostic et d’identifier les besoins régionaux; il faut poursuivre ce travail pour définir les outils régionaux d’intervention potentiellement soutenus par une aide FEADER dans le cadre du Plan Stratégique National de la PAC 2021-2027.

Le questionnaire en ligne est partie intégrante de la deuxième phase de la vaste concertation engagée par la Région avec les acteurs normands en 2019 pour cibler de manière plus efficace les interventions soutenues potentiellement par le FEADER.

Il va permettre en outre, d’orienter les décisions qui seront prises pour le FEADER 2021‐2027 en Normandie.

Le questionnaire en ligne reprend les axes et objectifs du volet agriculture du second pilier Régional avec un objectif transversal de transition agro-écologique :

* l’installation et la transmission des exploitations
* l’investissement et l’adaptation des exploitations
* la transition des systèmes
* l’innovation – coopération et la diffusion de la connaissance,

Le questionnaire est disponible sur le site **« l’Europe s’engage en Normandie »,** et sera relayé auprès de tous les agriculteurs normands par les chambres d’agriculture en Normandie.

**Calendrier de la concertation régionale :**

* mise en ligne du questionnaire destiné aux agriculteurs, **du 18 juin 2020 au 15 juillet 2020**,
* journée de concertation régionale **le 14 septembre 2020**, composée d’ateliers portant sur les axes et objectifs du volet – agriculture du second pilier Régional. Elle s’appuiera également sur les résultats du questionnaire.
* rendez-vous régional pour la conclusion-restitution des travaux **en novembre 2020**.

**Les chiffres-clé de l’action régionale menée en faveur de l’agriculture** **dans le cadre des PDR (programmes de développement rural) 2014-2020 :**

* 300 DJA par an - 25 000 euros par DJA, représentant un budget total de 50 millions d’euros
* 4 000 exploitations aidées accompagnées dans leur développement, Budget total : 200 millions d’euros
* 3 200 exploitations en MAEC - 200 exploitations en conversion bio / an, Budget total : 180 millions d’euros
* 3 200 agriculteurs formés - 70 groupes de projets innovants, Budget total : 6 millions d’euros

Contact presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr